



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Tikehau Credit Plus

Part A USD (ISIN FR0012646115)

Cet OPCVM est géré par Tikehau Investment Management

Objectifs et politique d'investissement

Tikehau Credit Plus est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance nette annualisée supérieure à l'Euribor 3 mois + 200 points de base, avec un horizon d'investissement supérieur à 3 ans.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille diversifié d'obligations et autres titres de créances éligibles émis par des émetteurs privés ou publics, appartenant principalement à la catégorie dite « High Yield » (notation inférieure à BBB- selon Standard and Poor's/Fitch ou Baa3 chez Moody's) situées principalement dans les pays de la zone Euro sans contrainte de secteur d'activité.

Les obligations et autres titres de créances appartiennent à la catégorie haut rendement, laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé.

Tikehau IM considère toutefois que le risque réel de défaut et son impact sur la valeur des obligations et autres titres de créances détenus est souvent exagéré par le marché. De fait, à l'appui de l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque, Tikehau IM estime que dans de nombreuses situations, les rendements élevés et le bénéfice de la mutualisation résultant de la diversification du portefeuille du FCP font bien plus que compenser le risque réel de défaut du portefeuille.

La rotation du portefeuille, sa diversification et la force de rappel au pair des titres de créances, permettent de minimiser la volatilité de la valeur liquidative du portefeuille et favorisent la préservation de capital.

Le fonds pourra investir jusqu'à 200% de son actif net en titres de créance (obligations et obligations remboursables en actions), émis par des sociétés des secteurs privé ou public, situées principalement dans la zone Euro, sans contrainte de notation.

Dans un but de réalisation de l'objectif de gestion ou de couverture des actifs, le fonds pourra utiliser des contrats financiers, notamment des futures, options, contrats à terme, dérivés de crédit, jusqu'à 100% de l'actif net.

Le fonds pourra investir dans la limite de 10% de son actif net, en OPCVM (y compris gérés par Tikehau IM) et/ou fonds d'investissement respectant les quatre critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Dans la limite de 10% de son actif net, le fonds pourra s'exposer au marché actions, soit directement au moyen d'actions de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques, ou par l'intermédiaire d'OPCVM et d'instruments financiers dérivés.

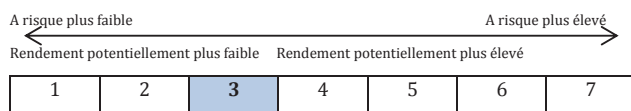
La fourchette de sensibilité au marché des taux sera comprise entre -2 et 8.

La durée de placement recommandée est d'au moins 3 ans. Les parts du fonds sont des parts de capitalisation. Cette catégorie de parts libellée en devise différente de la devise de référence du portefeuille du FCP fera l'objet d'une couverture, qui tendra à être totale et systématique, du risque de change lié à cette caractéristique.

Les ordres de souscription/rachat sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement. Ils doivent être reçus par le dépositaire avant 12 heures, le jour précédant (J-1) la détermination de la valeur liquidative et réglés en J+3 ouvrés.

La part A USD est réservée aux investisseurs dont la souscription initiale minimale est de 2 000 USD.

Profil de risque et de rendement



Ce fonds appartient à la catégorie de risque 3 du fait de son exposition globale aux marchés de taux au travers de titres spéculatifs appartenant à la catégorie « haut rendement » qui représentent un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Le risque de crédit : l'OPCVM peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés via des titres spéculatifs. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créances peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Le risque de liquidité : Il s'agit de la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de certains titres de créances détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

Le risque de contrepartie : Le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours exceptionnellement à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une d'elles pouvant la conduire à un défaut de paiement et une diminution de la valeur liquidative du fonds.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du fonds.

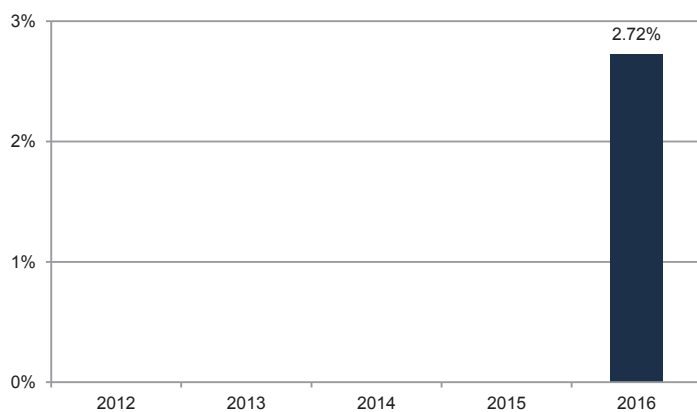
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	1% TTC	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs à ceux affichés. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	1% TTC	Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent (frais de gestion fixes et commissions de mouvement), clos le 30 décembre 2016. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	15% de la performance au-delà de l'Euribor 3 M + 200 points de base. Montant de la commission de performance facturée au titre du dernier exercice : 0.28%	

Pour plus d'information, veuillez-vous référer au prospectus du fonds disponible sur le site internet www.tikehauim.com, ainsi qu'auprès de Tikehau Investment Management, 32 rue de Monceau, 75008 Paris.

Performances passées



Le fonds a été créé le 25 juin 2007. La part A USD a été créée le 29 juillet 2015.

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances du fonds sont présentées après déduction de tous les frais prélevés.

La performance de l'OPCVM est calculée chaque année avec les dividendes réinvestis.

La devise de référence du fonds est l'euro. La devise de référence de la part est le USD.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal. L'action/la part de cet OPCVM n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « US Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Le prospectus du fonds et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande du porteur auprès de : Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau 75008 Paris / Tel : 01 53 59 05 00 / E-mail : info@tikehauim.com

La valeur liquidative est calculée quotidiennement et disponible auprès de Tikehau Investment Management.

La responsabilité de Tikehau IM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Tikehau Investment Management est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2 février 2017.